



HAL
open science

Synthèse du chantier Agroécologie (AE) & Marché

Marie-Benoît Magrini, Aude Alaphilippe, Stéphane Bertagnoli, Jean-Luc Cadoré, Hugues Caillat, Frédéric Carlin, Marion Cressent, Philippe Debaeke, Luc Delaby, Michel Duclos, et al.

► **To cite this version:**

Marie-Benoît Magrini, Aude Alaphilippe, Stéphane Bertagnoli, Jean-Luc Cadoré, Hugues Caillat, et al.. Synthèse du chantier Agroécologie (AE) & Marché. Séminaire de restitution du chantier “ Agroécologie et Marché ” des Groupes Filières d’INRAE, Apr 2023, Paris, France. 51 p. hal-04068955

HAL Id: hal-04068955

<https://hal.inrae.fr/hal-04068955v1>

Submitted on 14 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Synthèse du chantier *Agroécologie (AE) & Marché*

1. Contexte institutionnel de l'AE
2. Cadre d'analyse
3. Méthodologie
4. Principaux résultats
5. Conclusion et perspectives

M-B. Magrini., A. Alaphilippe, S. Bertagnoli, J-L. Cadore, H. Caillat, F. Carlin, M. Cressent, Ph. Debaeke, L. Delaby, M. Duclos, F. Foucher, B. Julier, C. Larzul, P-E. Lauri, L. Lamothe, B. Lebret, J. Le Gouis, V. Lullien-Pellerin, M-O. Nozières, S. Prache, M. Renard, C. Sebillothe, C. Schouler, M. Tchamitchian, M. Thiollet-Scholtus, P. This, M. Vandeputte, P. Veysset, H. Lantremange (post-doctorant), V. Saint-Ges, C. Détang-Dessendre

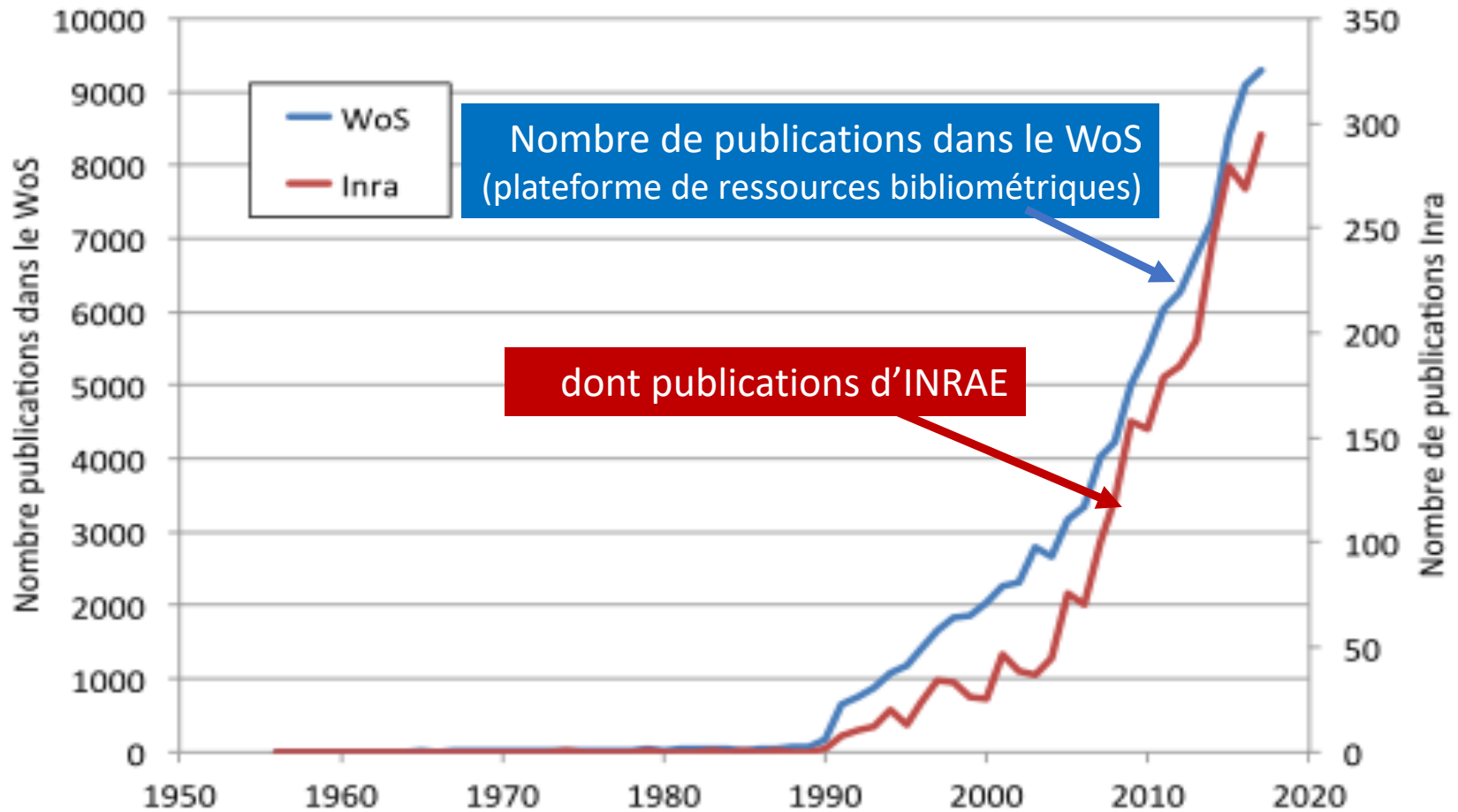


1. Contexte institutionnel de l'AE

Etat des visions de l'AE par les sciences et les pouvoirs publics

1. Contexte institutionnel :

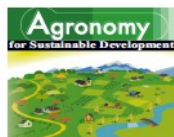
une croissance exponentielle des travaux scientifiques sur l'AE



1. Contexte institutionnel : convergence internationale des scientifiques sur l'AE comme science de la durabilité des systèmes agro-alimentaires

Agron. Sustain. Dev. 29 (2009) 503–515
© INRA, EDP Sciences, 2009
DOI: 10.1051/agro/2009004

Available online at:
www.agronomy-journal.org



Review article

Wezel et al. 2009

Agroecology as a science, a movement and a practice. A review

A. WEZEL^{1*}, S. BELLON², T. DORÉ³, C. FRANCIS⁴, D. VALLOD¹, C. DAVID¹

¹ ISARA, Department of Agroecosystems, Environment and Production, 23 rue Jean Baldassini, 69364 Lyon Cedex 07, France

² INRA-SAD, UR 767 Ecodeveloppement, Site Agroparc, 84914 Avignon Cedex 9, France

³ AgroParisTech, UMR 211 INRA/AgroParisTech, BP 01, 78850 Thiverval-Grignon, France

⁴ University of Nebraska-Lincoln, Department of Agronomy and Horticulture, 279 Plant Science Hall, Lincoln, Nebraska 68583-0915, USA

Dumont et al. 2012

Prospects from agroecology and industrial ecology for animal production in the 21st century

Publié en ligne par Cambridge University Press: 21 December 2012

B. Dumont, L. Fortun-Lamothe, M. Jouven, M. Thomas and M. Tichit

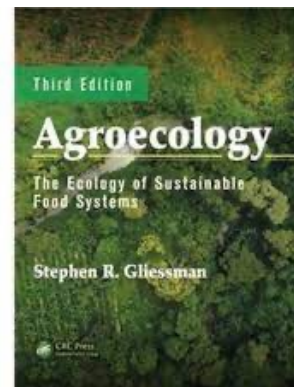


Francis et al. 2003

Agroecology: The Ecology of Food Systems

C. Francis, G. Lieblein, S. Gliessman, T. A. Breland, N. Creamer, R. Harwood, L. Salomonsson, J. Helenius, D. Rickerl, R. Salvador, M. Wiedenhoef, S. Simmons, P. Allen, M. Altieri, C. Flora & R. Poincelot

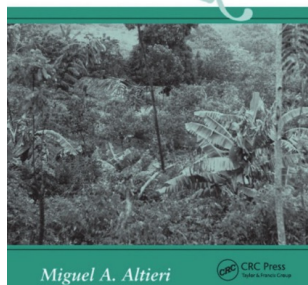
To cite this article: C. Francis, G. Lieblein, S. Gliessman, T. A. Breland, N. Creamer, R. Harwood, L. Salomonsson, J. Helenius, D. Rickerl, R. Salvador, M. Wiedenhoef, S. Simmons, P. Allen, M. Altieri, C. Flora & R. Poincelot (2003) Agroecology: The Ecology of Food Systems, Journal of Sustainable Agriculture, 22:3, 99-118, DOI: [10.1300/1064v22n03_10](https://doi.org/10.1300/1064v22n03_10)



Gliessman, 2015



Altieri 2009



ECOSYSTEMS AND PEOPLE
2020, VOL. 16, NO. 1, 230–247
<https://doi.org/10.1080/26395916.2020.1808705>

REVIEW

The 10 Elements of Agroecology: enabling transitions towards sustainable agriculture and food systems through visual narratives

Edmundo Barrios^a, Barbara Gemmill-Herren^{b,c}, Abram Bicksler^a, Emma Siliprandi^a, Ronnie Brathwaite^a, Soren Moller^{a,d}, Caterina Batello^e and Pablo Tittone^{f,g,h}

Barrios et al. 2020



OPEN ACCESS

1. Contexte institutionnel : l'AE, une déclinaison de principes pour la durabilité des systèmes agroalimentaires



**Co-création
et partage des
connaissances**



**Culture et traditions
alimentaires**



Diversité



**Économie circulaire
et solidaire**



Efficience



**Gouvernance
responsable**



Recyclage



Résilience



Synergies



**Valeurs humaines
et sociales**

Les « 10 éléments de l'Agroécologie » publiés par la FAO en 2020

<https://www.fao.org/agroecology/overview/10-elements/fr/>

1. Contexte institutionnel :

une convergence en France pour aussi accompagner la transition AE



Document d'orientation INRAE 2030

« Accélérer les transitions agroécologique et alimentaire. Une transformation systémique, de la production à la consommation, en intégrant les enjeux économiques et sociaux... »
« solutions fondées sur la nature »...



LES MONDES
DE L'AGROÉCOLOGIE

THERRY DORÉ ET STÉPHANE BELLON

2019

éditions
Quæ



2020

Agroécologie
Des recherches pour la transition
des filières et des territoires

T. Carpentier, C. Gassiot et M. Tixier-Beichard, coord.

Quæ

Sghaier Chrikî • Marie-Pierre Ellies-Oury • Jean-François Hocquette

L'élevage pour l'agroécologie

et une alimentation durable

- Les questionnements sociétaux concernant l'élevage
- Les produits animaux dans l'alimentation humaine
- La gestion de la santé et du bien-être des animaux
- Les perspectives d'évolution de l'élevage face au défi climatique
- L'élevage et l'environnement

Preface Christian Huyghe
Directeur Scientifique Agriculture de l'INRAE

2020



ÉDITIONS
Terroir Agricole



Transformations agroécologiques pour
des systèmes alimentaires durables

Panorama de la recherche France-CGIAR

1. Contexte institutionnel :

L'AE inscrite dans la législation française

Extrait de l' article 1 de la LAAAF :

« II. – Les politiques publiques visent à **promouvoir et à pérenniser les systèmes de production agro-écologiques**, dont le mode de production biologique, qui combinent **performance économique, sanitaire et environnementale et haut niveau de protection sociale**.

Ces systèmes privilégient **l'autonomie des exploitations agricoles et l'amélioration de leur compétitivité, en maintenant ou en augmentant la rentabilité économique, en améliorant la valeur ajoutée des productions et en réduisant la consommation d'énergie, d'eau, d'engrais, de produits phytopharmaceutiques et de médicaments vétérinaires, en particulier les antibiotiques. Ils sont fondés sur les interactions biologiques et l'utilisation des services écosystémiques et des potentiels offerts par les ressources naturelles, en particulier les ressources en eau, la biodiversité, la photosynthèse, les sols et l'air, en maintenant leur capacité de renouvellement du point de vue qualitatif et quantitatif. Ils contribuent à l'atténuation et à l'adaptation aux effets du changement climatique.** »

« **L'État facilite les interactions** entre sciences sociales et sciences agronomiques pour faciliter la production, le transfert et la mutualisation de connaissances, y compris sur les matériels agricoles, nécessaires à la transition vers des modèles agro-écologiques, en s'appuyant notamment sur les réseaux associatifs ou coopératifs. »

Loi de modernisation agricole de 2014 :

- ✓ Reprise de principes AE
- ✓ Logique d'accompagnement à la transition par co-construction des connaissances





**Un alignement de visions en faveur de l'AE
au sein des institutions publiques, qu'en est-il des filières ?**



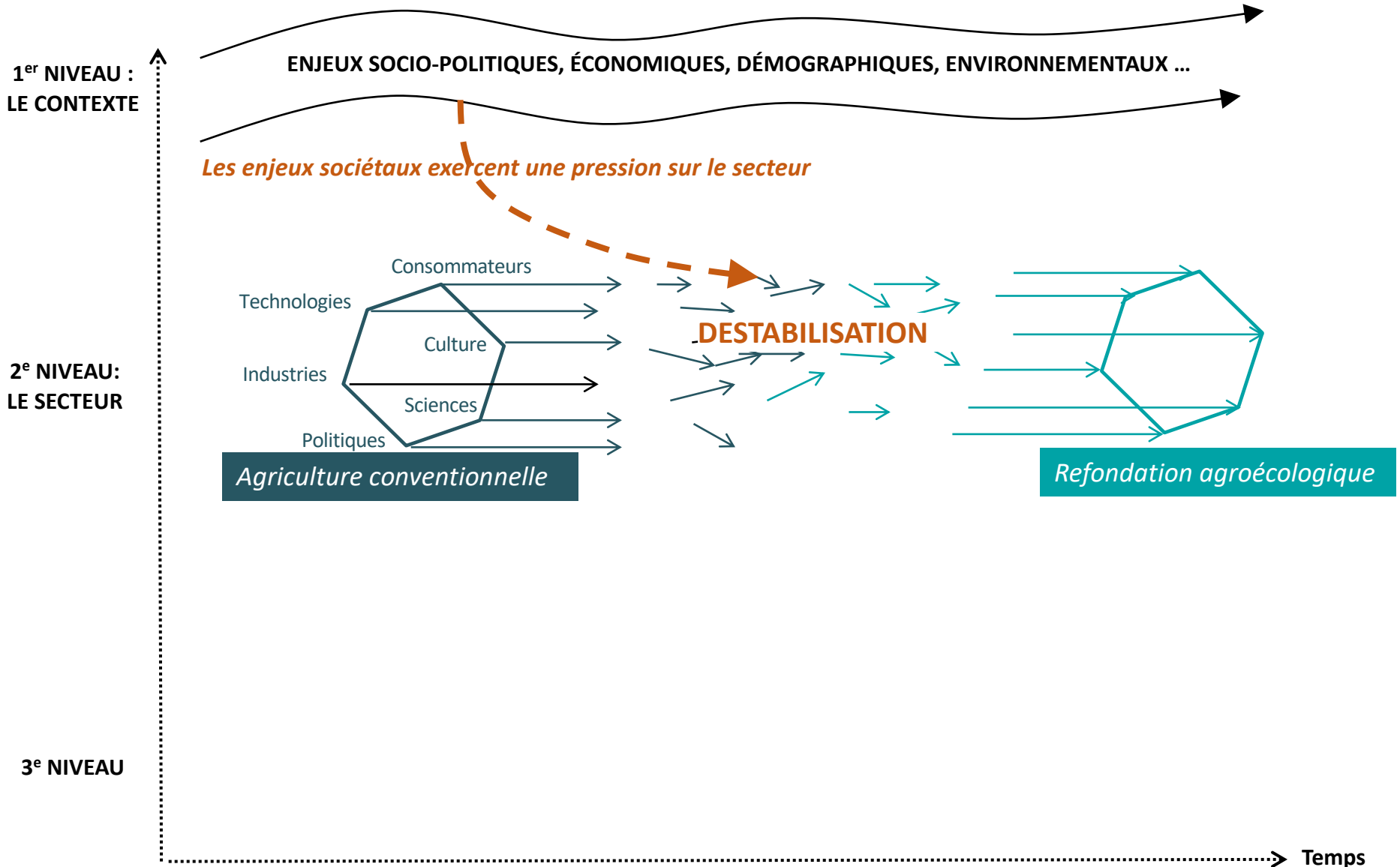
2. Cadre d'analyse:

*Comprendre les dynamiques de transition
et le rôle que les filières y jouent*

2. Cadre d'analyse : l'approche multi-niveaux des transitions

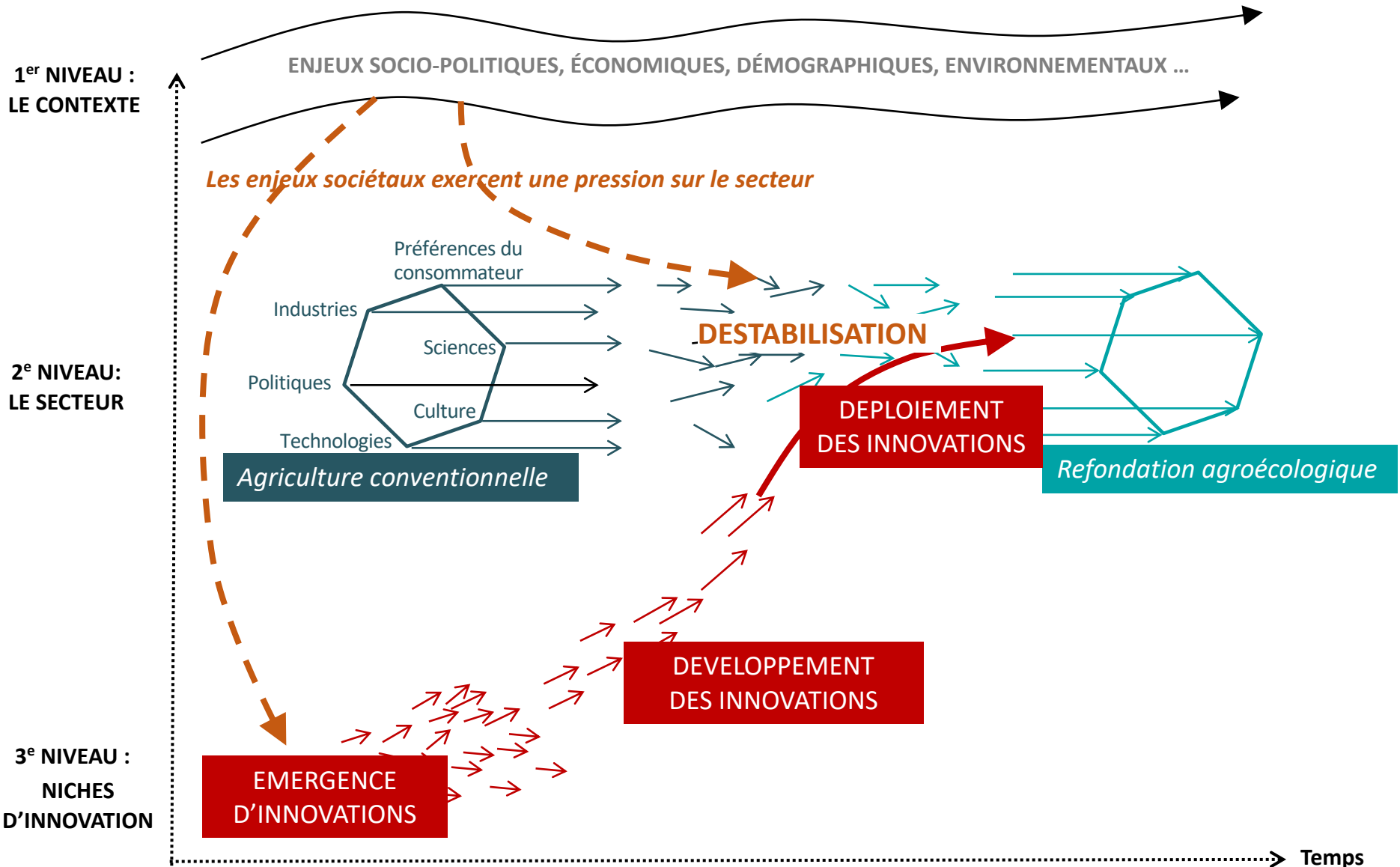
adapté de Geels (2004, 2011), Raven et Smith (2012)

STRN <https://transitionsnetwork.org>

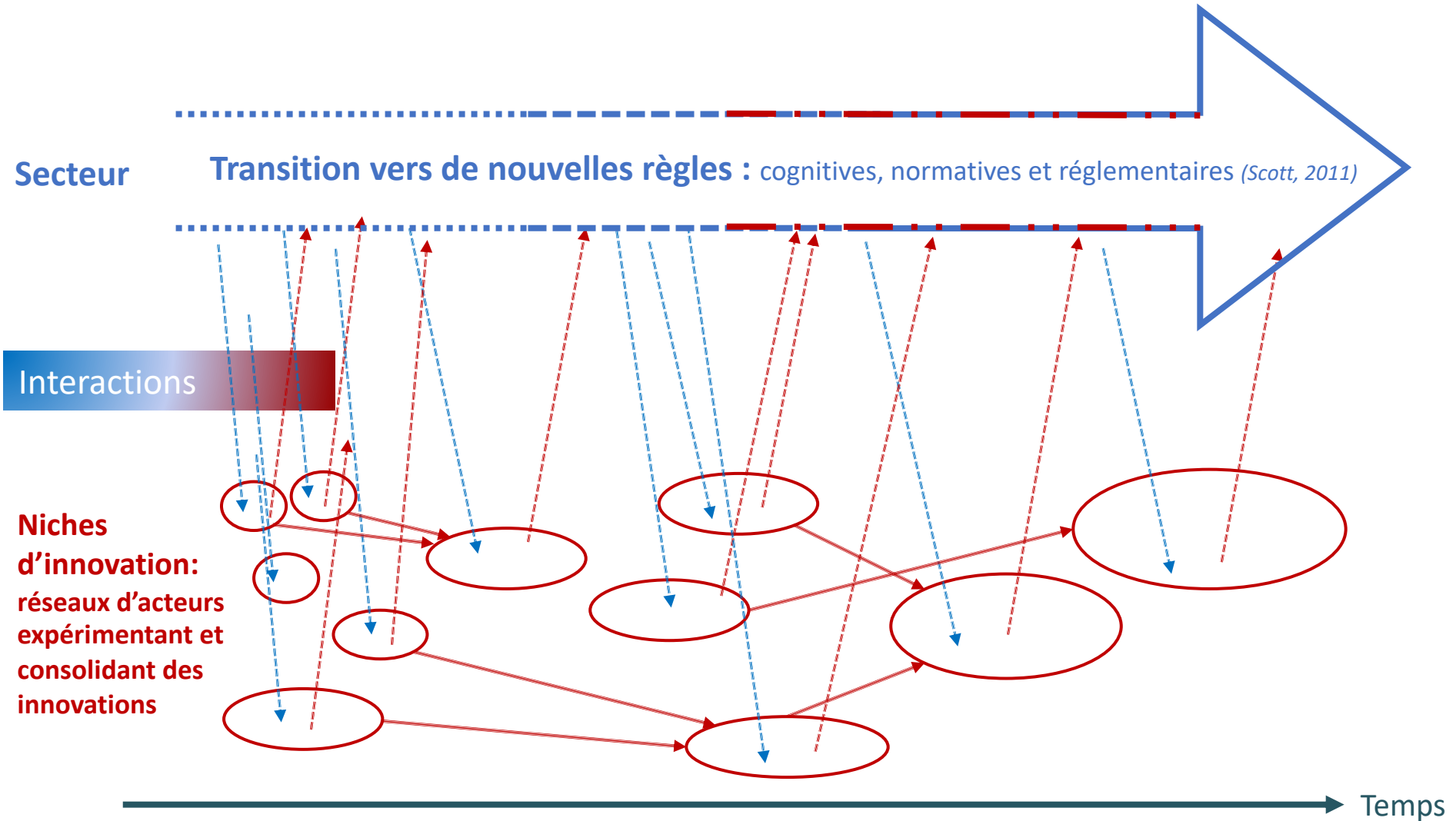


2. Cadre d'analyse : l'approche multi-niveaux des transitions

adapté de Geels (2004, 11), Raven et Smith (2012)



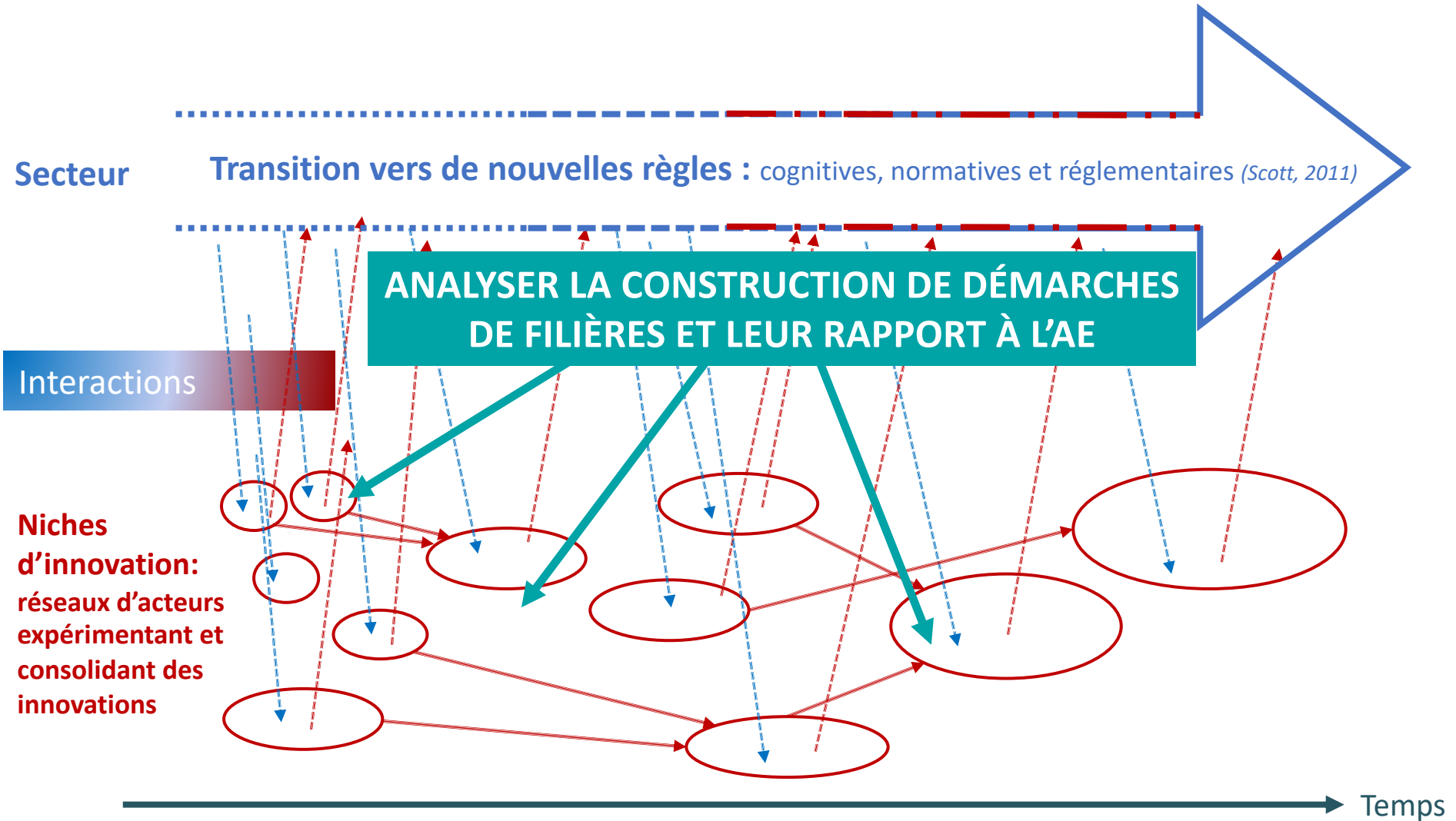
2. Cadre d'analyse : la transition AE repose sur un processus d'interactions qui transforment les règles d'action



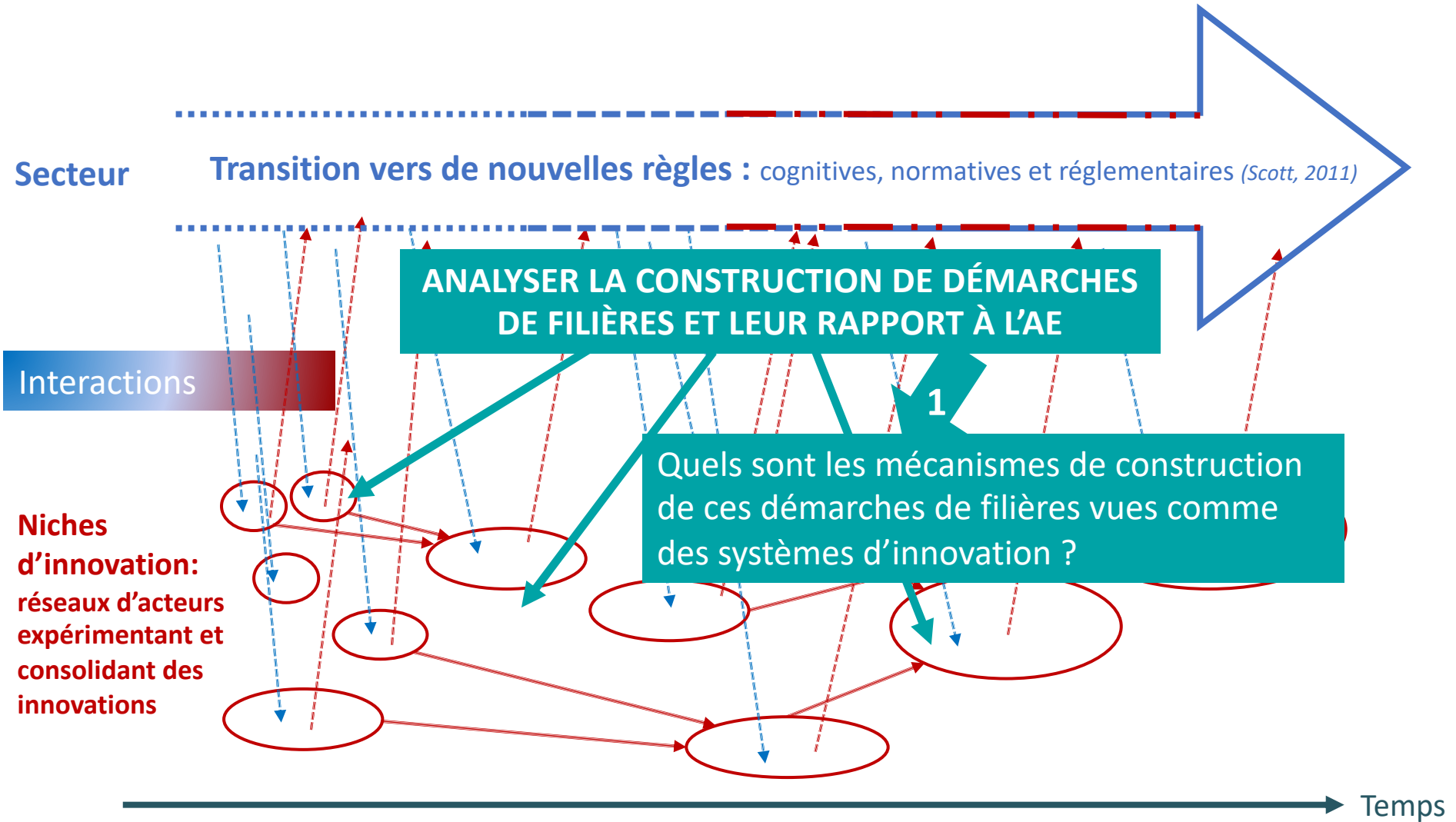
Le pas de temps d'une transition sectorielle est estimée de une à deux générations.

2. Cadre d'analyse :

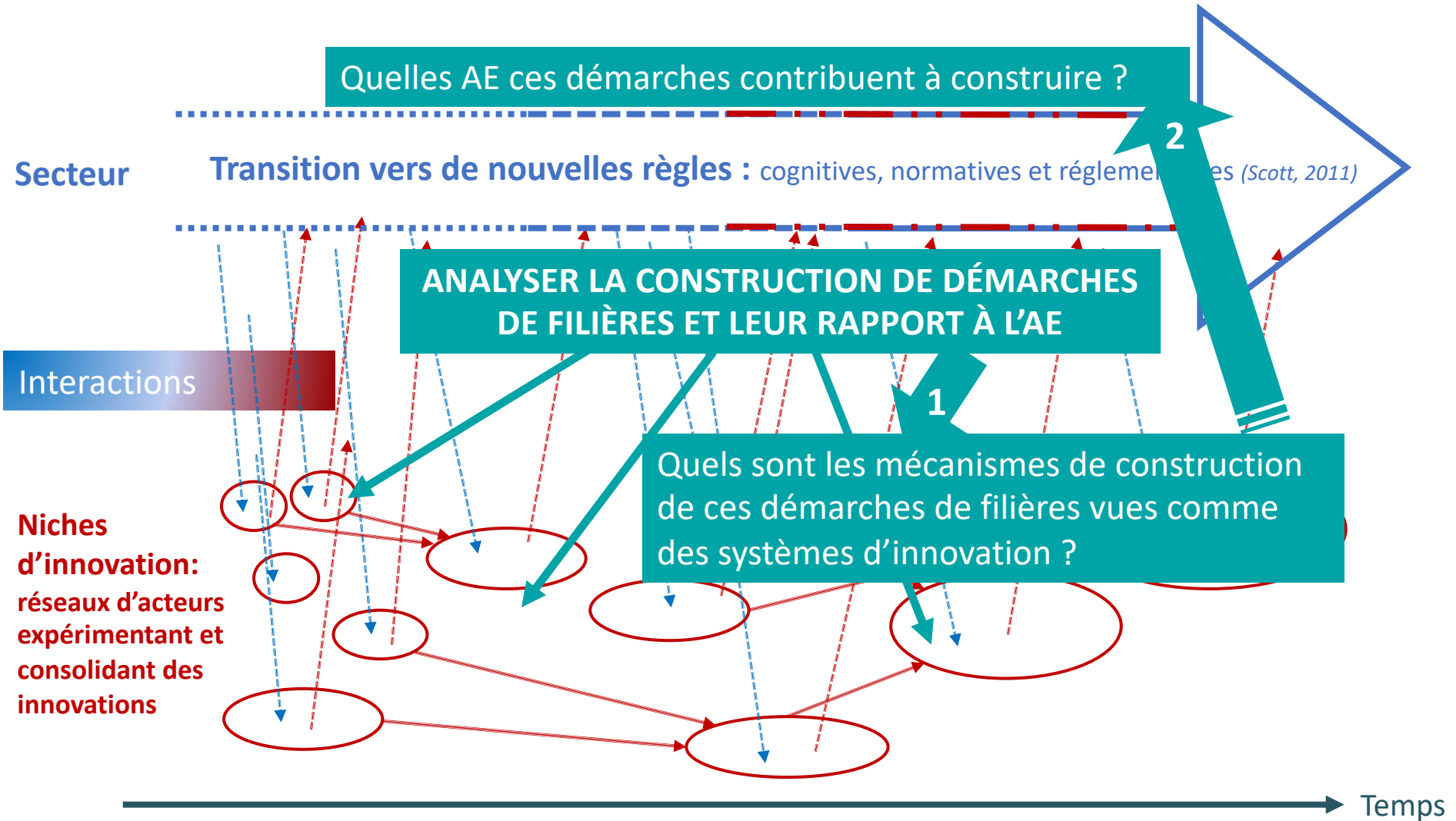
les démarches différenciantes de filière contribuent à la transition



2. Cadre d'analyse : Choix analytiques de l'étude



2. Cadre d'analyse : Choix analytiques de l'étude

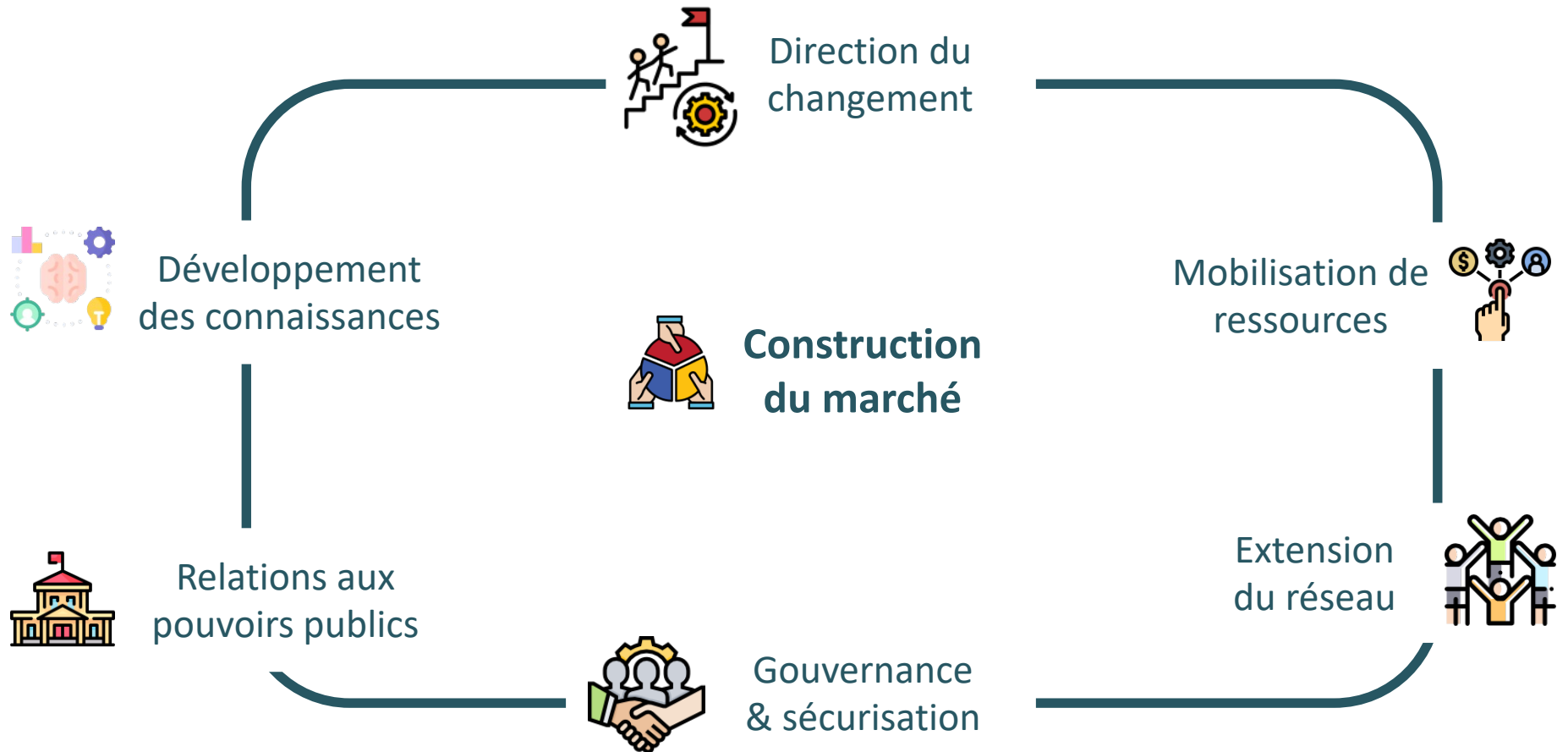


3. Méthodologie

Comment analyser la construction de démarches de filières différenciantes, une démarche de filière étant définie comme un réseau d'opérateurs innovants organisés autour de la production et de la mise en marché d'une production ?

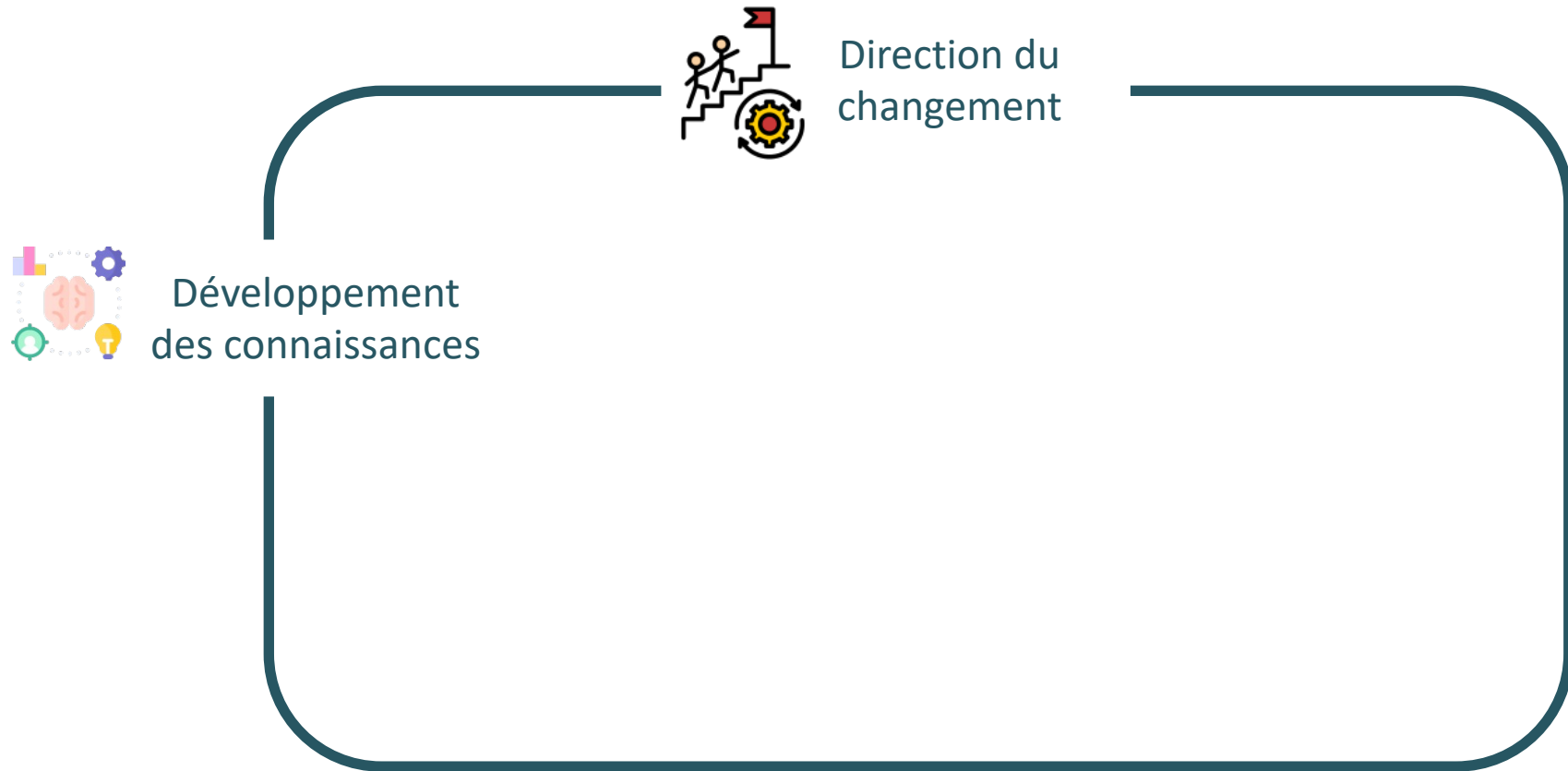
3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



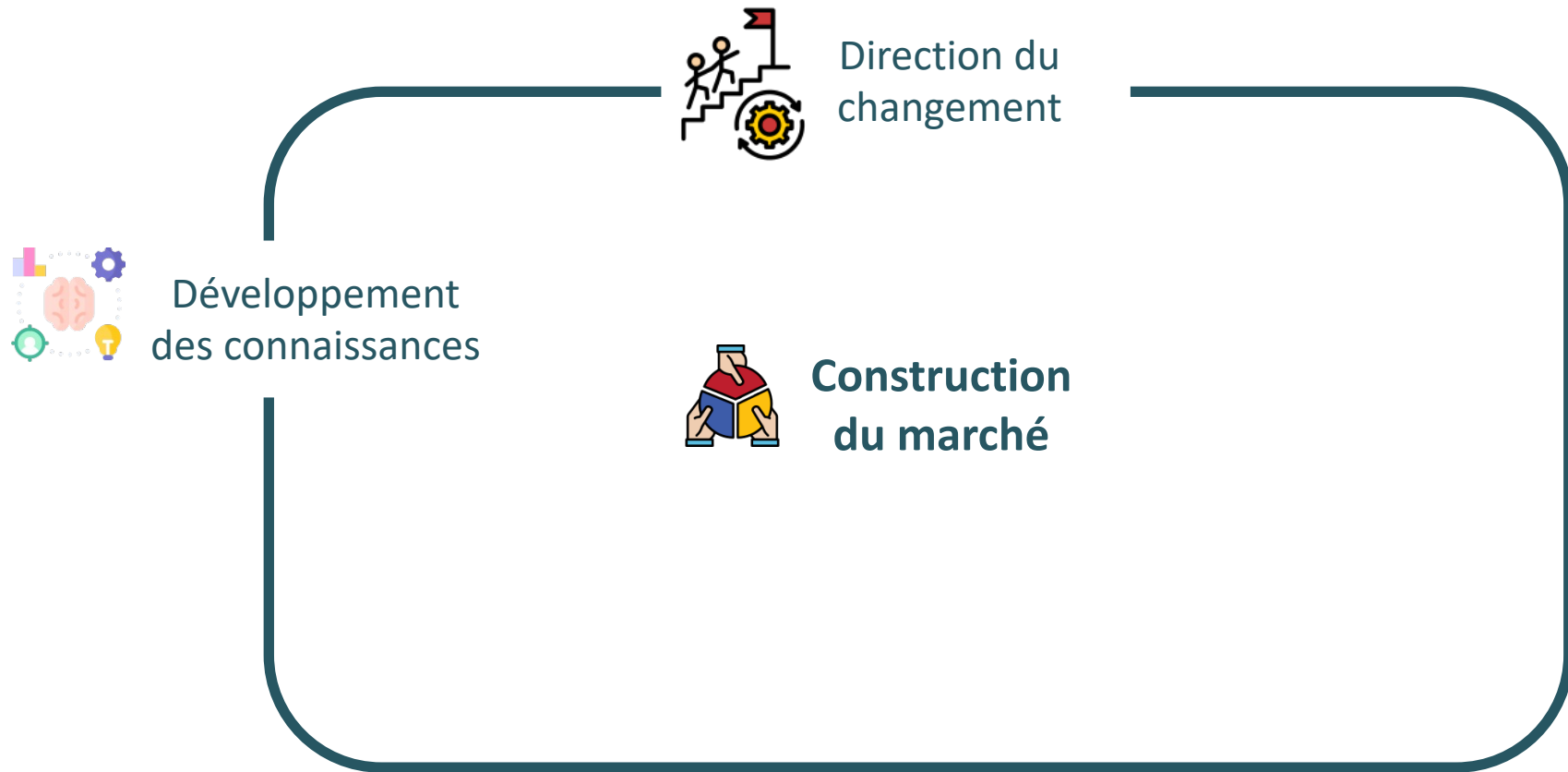
3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



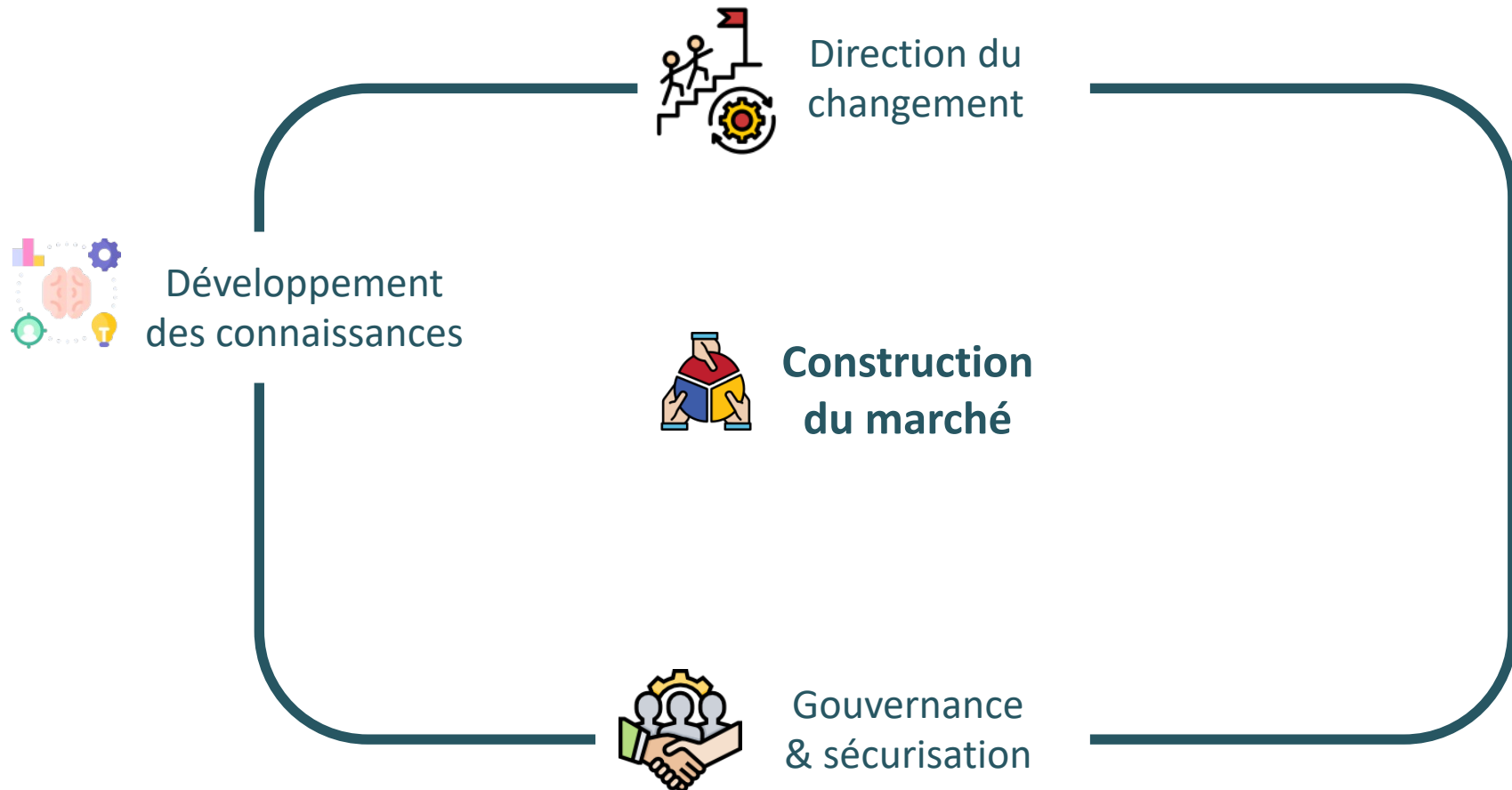
3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



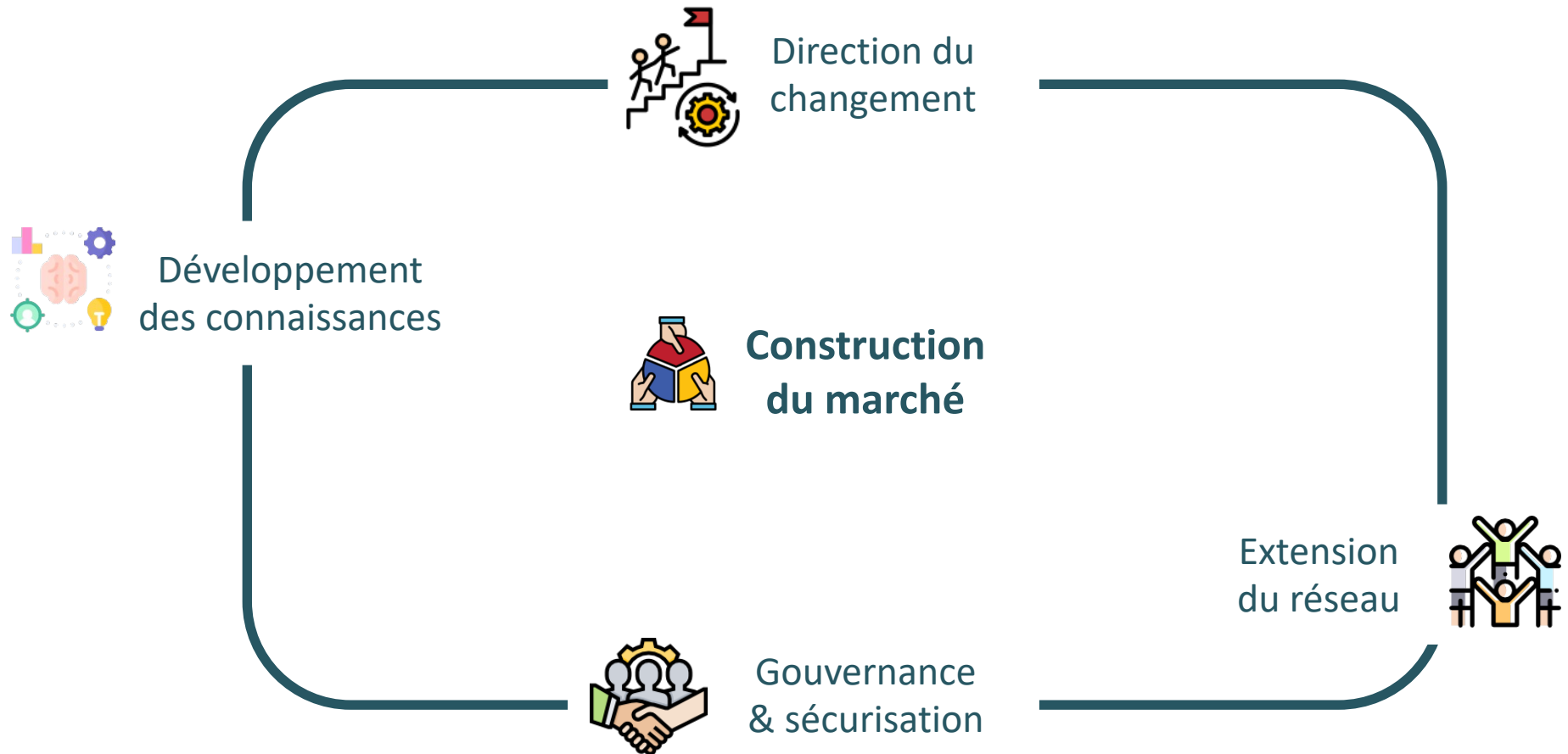
3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



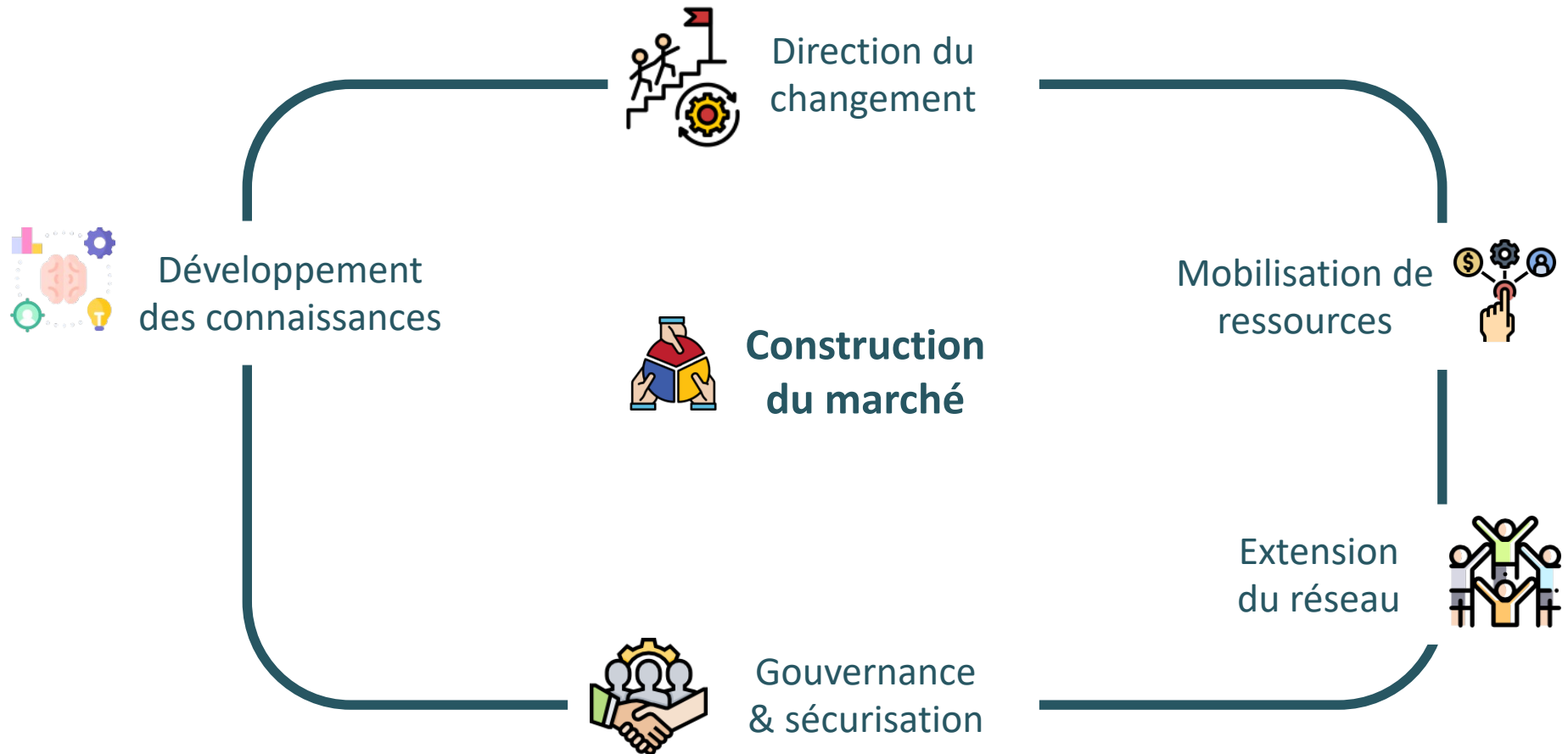
3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



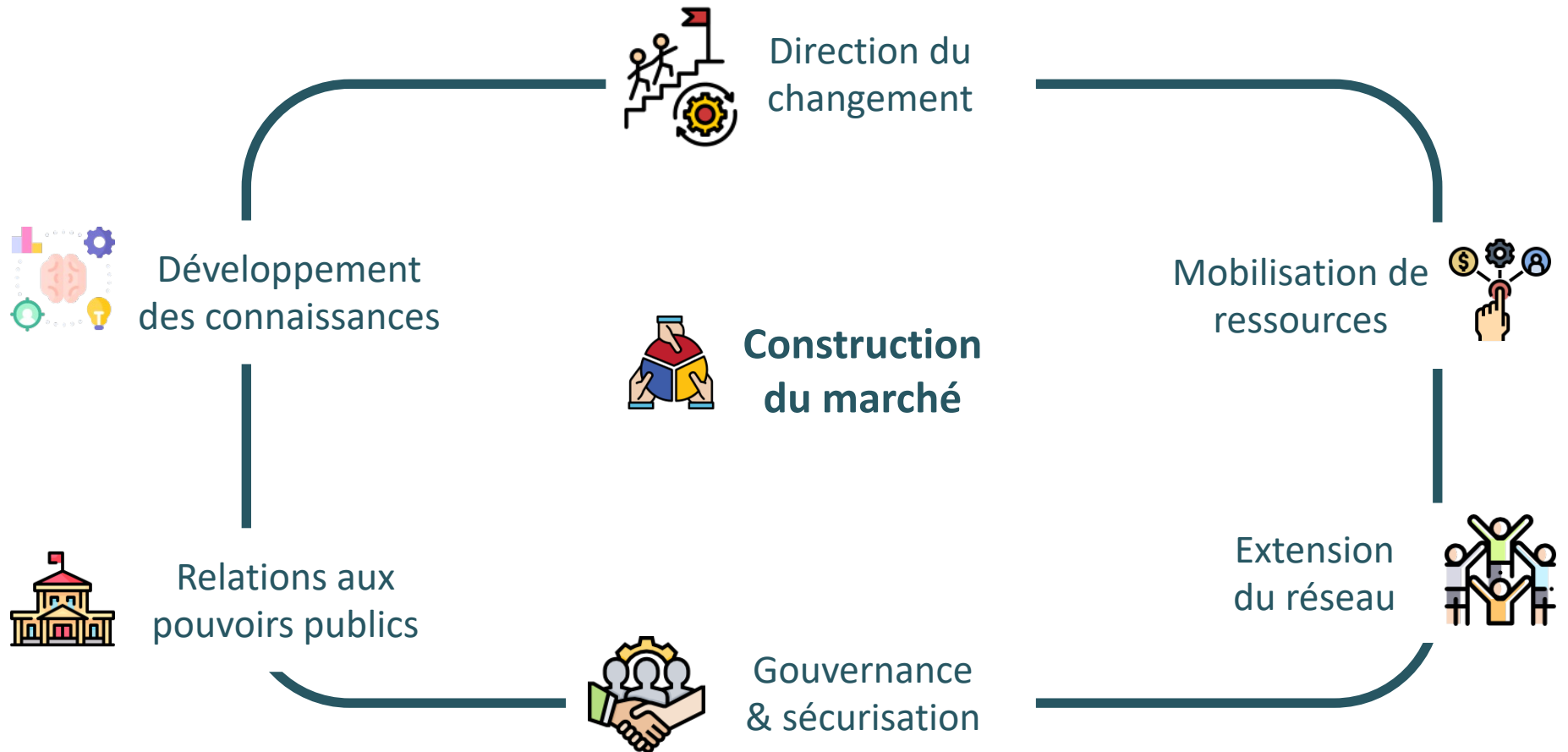
3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



3. Méthodologie :

principaux axes d'analyse des actions structurant une démarche de filière



3. Méthodologie : grandes étapes

1. Entretiens exploratoires

MASA, MTE, INAO, DGCCRF, interprofessions et instituts techniques

2. Choix des études de cas

Communication explicite sur l'AE ou sur une démarche de durabilité en lien avec l'AE (rapport RSE, document de communication externe...) **et/ou accompagnée d'un positionnement de marché explicite** (logo, mention valorisante...)

3. Entretiens et croisement des informations

- ✓ **Documents** des filières, rapports, articles, webinaires en ligne
- ✓ **Plus de 60 entretiens** (en 2022) d'une moyenne de 2h retranscrits et anonymisés
- ✓ **Analyse thématique**
- ✓ **Discussions collectives** régulières entre les chercheurs



28 cas d'études illustratifs

Année d'initiation de la démarche

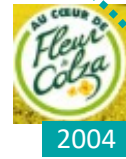
MAILLONS ASSOCIÉS

FRUITS LEGUMES

EA/Coop., industriels, distribution

EA/Coop., industriels

EA/Coop.



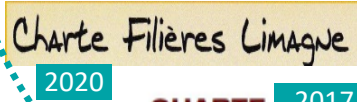
GRANDES CULTURES



ELEVAGE



ELEVAGE LAITIER



Lapin & Bien



SIQO



HORTICOLE



AQUACULTURE

ELEVAGE OVIN

ÉQUINE

COMMUNICATION / MENTIONS DIFFÉRENCIANTES

Dans RSE, charte, cahiers des charges...

... et sur les produits commercialisés



4. Principaux résultats & discussion



Direction du changement : quelles motivations ?

➤ Direction du changement prioritaire selon :

- attentes des consommateurs
- Image et réputation de l'entreprise
- territoire d'implantation
- réceptivité/capacité des agriculteurs
- réglementation (interdiction de phytos...)

« une impulsion majeure qui est environnementale » (indus.)

« on doit se donner les moyens de viser l'excellence environnementale » (interpro)

« un risque de réputation des entreprises en cas de non prise en compte de l'environnement ou du BEA... » (OP)

« dans la démarche, la volonté de faire combiner tout ça avec un territoire » (Coop)

« des [agriculteurs] qui nous disent : on est rentré dans la démarche parce qu'on a besoin de se lever le matin et de donner du sens à notre activité et de redorer notre image auprès de grand public » (asso)

« au lieu de subir les changements... anticiper » (distri)

➤ Promesse simple à communiquer pour le consommateur par enjeu (phyto, ZRP, GES, BEA, biodiversité, santé...)

➤ Des points de départ de construction du changement vers l'AE variables :

- l'enjeu de réduire les impacts sur l'environnement est la direction principale du changement
- en élevage une préoccupation majeure sur le BEA (bien-être animal)



Direction du changement : quelles motivations?

- **AE, un terme qui fait sens, mais inégalement utilisé en communication selon les filières,**

termes préférés: *éco-responsable, pro-environnemental, durable...*

« on fait de l'AE sans la nommer » (coop)

« l'agroécologie c'est une direction obligatoire »

*« On essaie d'amener les questions agroécologiques à partir d'image positives...
on met plus en avant les arbres, les chauves-souris et les abeilles »*

- **Logiques principales :**

- Construction de sa propre démarche de différenciation (Charte, marque collective...)

- Adoption d'un référentiel existant (HVE en France, *Sustainable Agriculture Initiative* à l'international...)
« le volet international était très important... questionnaire commun à l'ensemble de ces référentiels... » (indus.)

- Des mises en équivalence de démarches (certification niv. 2 HVE...)

- L'AE, terme inégalement employé par les filières pour fédérer en interne, très peu employé pour communiquer à l'externe
- Diversité de logique de construction ou d'adoption de référentiels



Construction des marchés: choix mitigé pour HVE ?

➤ Choix mitigé d'orientation avec HVE (Haute Valeur Environnementale) :

- Légitimise une direction, conforte le plus souvent une démarche déjà initiée

« j'ai tout pour être certifié »

- Pour renforcer l'obtention d'aides

« ... certifiées HVE, il se peut qu'il y ait une valorisation des aides »

- « *Peur d'enfermer l'agriculteur dans un système* », volonté de construire sa propre démarche de progrès

« HVE ? La réponse non, on ne veut pas se faire enfermer dans un système, on veut être maître de nos engagements, on est capable d'en faire plus et c'est en ça que finalement on a retravaillé sur une charte qui nous soit propre » (Coop)

- Jugé insuffisant par rapport à l'AE

« HVE n'est pas suffisamment ambitieux, cela devrait être le socle de toute l'agriculture à terme, et il faudrait impérativement un niveau 4, on vend l'idée d'un HVE + qui puisse être décliné par filière » (interprofession)

- Non reconnu à l'international

« pour moi.... HVE ce n'est pas de l'agroécologie »

- Peu adapté pour l'élevage

« pas de critères HVE sur les productions animales »

- Pour le vin, devient une clé de référencement dans les circuits de distribution

« Tout ce qui est [vendu] en grande surface c'est obligatoirement HVE parce que sinon on ne vend pas. » (coop viti)

« HVE c'est déjà la norme »

➤ HVE une démarche parmi d'autres ou en passe de devenir un standard d'entrée du marché ?



Construction des marchés : des positions difficiles à établir

➤ **Choix de mentions valorisantes variables**

- publiques (HVE), privées ou en double associant
- des besoins de certifications internationales
- pas de certification publique spécifique à l'élevage
- **Inquiétude sur la confusion des mentions valorisantes**

« l'excès de signes officiels de certification, de dénomination est de plus en plus « confusant » à mon sens... et il y a une vraie problématique sur l'affichage... » (OP)

➤ **Des positions premium plus faciles à établir pour des produits à forte valeur ajoutée (ex protéines végétales, grands crus...) que pour des aliments courants:**

- Supplément de prix
- Référencement dans les circuits de distribution

« charte de production qui donne lieu à des rémunérations spécifiques » (OP)

« ils ne vendent pas plus cher, mais ils vendent mieux » (OP)



Construction des marchés : des positions difficiles à établir

- **Manque de pouvoir d'achat à relativiser selon les préférences du consommateur**
- **Renforcement de légitimité des démarches par :**
 - le recours fréquent à la **certification externe** « *la certification permet de mieux prouver l'engagement* » (indus)
 - **Implication des acteurs de la filière dans la communication** (interventions en magasins, publicité, présence aux salons et manifestations grand public...) selon l'extension du réseau et la mobilisation de ressources

- Diversité des démarches de filières constitue une forme de résilience sectorielle
- Comment renforcer la légitimité et la lisibilité de ces démarches pour le consommateur ? *Créer une démarche d'engagement en faveur de l'AE (analogie aux chartes PNNS) ?*
- Quid d'une certification publique sur le BEA et son lien à l'AE ?



Développer les connaissances pour consolider

- **Besoin majeur en connaissances et multiples dispositifs propres à chaque démarche de filière**
 - Conseil technique dédié *« création d'un OAD spécifique pour nos agriculteurs » (Coop)*
 - Base de données partagées *« gros travail technique pour conforter le référentiel... » (OP)*
 - Propres expérimentations, construction de nouveaux indicateurs
 - Création à l'aval de direction agronomique/suivi de production pour favoriser dialogue et co-construction des connaissances avec l'amont *« ce qui est très important c'est que nous avons acquis en interne cette expertise, de façon à pouvoir avoir un dialogue d'expert à expert » (indus)*

- **Dispositifs d'interactions entre l'aval et l'amont renforcés** (visites, échanges réguliers...)
« On a des bilans annuels... des réunions... des échanges pour voir si on ne va pas trop loin sur certains points, pas assez ambitieux sur d'autres. »

- **Principe de progressivité, d'amélioration continue**
« l'idée, c'est (...) une logique de progrès (...) on ne dit pas qu'on va être les meilleurs du monde, (...) on va essayer de s'améliorer » (coop)

« ce qui est fondamental, c'est que cette connaissance passe d'un agriculteur à l'autre et qu'elle soit échangée entre agriculteurs » (coop)



Développer les connaissances pour consolider

➤ Des ressources variables pour investir sur les connaissances

- Filières à forte valeur ajoutée *versus* de commodités *« [nom d'une interpro] nous aide (...) avec un vrai suivi »*
- Mobilisations interprofessionnelles variables *« Nous avons peu de conseil dans le milieu professionnel, nous nous débrouillons tout seul... La recherche est faite en interne, nous avons un manque de financement »*
- Accès aux partenariats R&D inégaux
- Appel à des associations de promotions de pratiques AE (PADV *Pour une Agriculture du Vivant*, Noé...) en complément des réseaux classiques (Chambres...)

➤ Comment mieux fédérer et faire interagir les différents dispositifs de construction des connaissances pour contribuer à la diffusion et au partage des pratiques ?



Gouvernance & sécurisation de la démarche

- Phase d'émergence gérée par un maillon avant d'**étendre la gouvernance à plusieurs maillons**
- Formes décisionnelles variables, plus souvent **collégiales** avec des rencontres fréquentes
- Relation de **confiance** centrale
- Chargés de missions des démarches soumis aux directions marketing *versus* diffusion dans toute l'entreprise

« une démarche co-construite (...) on a d'abord travaillé avec les agriculteurs, administrateurs, les collègues des différents outils de transformation (...). On a travaillé ensemble à bâtir quelque chose qui réponde aux enjeux des uns et des autres (...) on a un comité de pilotage de notre charte, on se réunit quasiment tous les mois » (Coop)

« il y a un sérieux, une réputation, une confiance qui se crée avec notre client... il est important qu'il sache qu'on a un bon relationnel avec nos agriculteurs parce que, du coup, c'est un gage de fiabilité » (indus)

➤ Une gouvernance collégiale promue pour gagner en expertise et consolider des valeurs



➤ Fréquence d'usage de **contrats de production**

(ie. contrats de commercialisation avant mise en production avec un cahier des charges d'obligation de moyens et/ou de résultats)

«consolider une filière (...) avec nos contrats de culture avant de semer»

« ces organismes stockeurs sont eux en relation avec les agriculteurs et le contrat est bien passé entre eux et l'organisme stockeur qui ensuite fait un contrat avec nous »

➤ **Formules de prix** plus transparentes et incitatives

« les contrats (...) on fait du relationnel durable » (indus)

« une fixation des prix qui est transparente »

➤ **Autonomie décisionnelle des agriculteurs** variable selon les clauses des contrats :

Cahier des charges *versus* Cahier de ressources

« la volonté que la valeur créée soit une valeur qui soit réellement partagée »

« Les cahiers des charges... sont co-construits avec les partenaires fournisseurs... D'année en année ... on va comprendre mieux les enjeux du terrain... C'est vraiment, l'expérience des équipes qui fait qu'on arrive à ce degré de qualité de nos cahiers des charges... » (distri)

➤ Recours fréquent aux contrats de production, avec des formules de prix plus incitatives et transparentes sur une production donnée. Mais comment ces clauses engagent une vision systémique de l'EA ?



Extension du réseau pour construire la démarche

➤ **Association de différentes parties prenantes**
pour la recherche de connaissances, de légitimité
et d'axes de différenciation :

- ONG (ex WWF), association de consommateurs...
- Association de promotion de pratiques AE (PADV, Noé, Sols Vivants, SYRPHIS...), nouvelles sociétés de conseil...
- Réseaux agricoles, chambres, instituts techniques...
- Liens assez fréquents avec des démarches territoriales

« d'une démarche co-construite dans laquelle on adhère à la philosophie et on est partie prenante... ça améliore la notoriété et l'image de la démarche. »

« Ce n'est pas avec nos salariés qu'on aurait pu faire ce qu'on a fait, si on n'avait pas pu s'appuyer sur des réseaux, et les réseaux de l'agroécologie » (asso en élevage)

« ... l'écosystème au niveau local, on a le producteur qui est accompagné par son service technique... Le service technique en relation avec la chambre d'agriculture... »

« création d'une réserve ornithologique avec une association locale »

« Collaboration avec des structures d'insertion dans le travail, dont l'ESAT »

- **Accroissement des dispositifs d'interactions avec différentes parties prenantes**
- **Redéfinition des contours du périmètre du conseil agricole**



Extension du réseau pour construire la démarche

➤ Liens entre démarches :

- **Explicite** pour gagner en lisibilité et taille de marché
(ex 3^e voie entre BBC, Demain la Terre et PADV)

« les bénéfices d'ouvrir plus largement, et d'avoir des entreprises qui sont parfois concurrentes... »

- Au travers de *think tanks*, associations...

➤ Enjeux sur la transmission, le renouvellement des adhérents

« Ce qui est nouveau pour la filière, c'est la transmission : comment on passe d'une équipe de pionniers complètement engagés et convaincus de l'histoire... à des éleveurs plus jeunes... »

- Quels espaces de rencontres et de dialogue entre démarches pour œuvrer à une démarche AE inter-filières ? *INAO pour les SIQO, Chaire In'FAAQT depuis 2020, Mise en place des PAT...*



Mobilisation de ressources pour asseoir la compétitivité

- Mobilisation de l'outil **crédit d'impôt** fréquente
- Construction de **fonds financiers** pour les investissements
- Ressources externes mobilisables **inégaux selon les filières**
- **Aides des régions** dans la phase d'émergence
- Participation variable aux **partenariats R&D** pour développer les connaissances selon stades d'avancement
- **Organisation d'autres activités nécessaires** (ex. sélection variétale)

« au final on va dire opération blanche [grâce au crédit d'impôt] »

« Certaines banques ...[ont] des obligations à l'échelle mondiale, et ces entreprises demain, elle ne pourront plus faire partie de ces collectifs si elles ne sont pas capable de prouver qu'elle font de la finance verte, il faut qu'elles prouvent que les clients qu'elles financent sont vertueux. » (coop)

« Une filière qui n'a pas d'innovation, ou pas de R&D, c'est une filière qui meurt. »

« C'est vraiment un rapprochement uniquement sur la R&D... Ce sont deux coopératives différentes, même concurrentes... On a vraiment mis en commun la partie R&D » (asso)

« on a consolidé aussi l'activité de production des semences parce que pour faire tout ça, il faut aussi (...) des semences certifiées pour garantir une stabilité » (indus)

- Renforcer la participation dans des projets de R&D, banques des territoires, projets européens...
- Articuler les soutiens locaux, régionaux et nationaux dans la construction des démarches



Dialogue avec les pouvoirs publics pour soutenir

- Relations aux pouvoirs publics plus ou moins fortes, **une préférence pour des relations de proximité territoriale**
- **Inégalités de capacité d'action entre grands et petits opérateurs en termes de lobbying**
- **Actions avec EGALIM pour positionner les produits de ces démarches** dans les 50% d'approvisionnement de la restauration collective
- **Mise en reconnaissance des démarches avec HVE**

« Le point marquant est la signature avec de la feuille de route qui retrace les défis et actions que la filière s'est définie en matière d'AE et dont l'intérêt est reconnu par le conseil régional »

« On essaie de faire comprendre aux pouvoirs publics qu'il faut ... »

« On attend vivement de la part des pouvoirs publics que ce travail là soit fait. On a besoin d'avoir cette logique de reconnaissance pour conforter la position... »

« On un gros différent [avec le ministère], car on a une démarche de certification mieux disant que HVE et on est reconnu uniquement au niveau 2 et cela en colle pas" (interprofession)

- Pression sur les institutions publiques contribue à favoriser la construction d'un régime de concurrence favorable
- Echelle d'action territoriale/régionale privilégiée en phase d'émergence

« Quels sont les 3 principes moteurs de votre démarche ? »



**Co-création
et partage des
connaissances**



**Culture et traditions
alimentaires**



Diversité



**Économie circulaire
et solidaire**



Efficiency



**Gouvernance
responsable**



Recyclage



Résilience



Synergies



**Valeurs humaines
et sociales**

Les « 10 éléments de l'Agroécologie » publiés par la FAO en 2020

« Quels sont les 3 principes moteurs de votre démarche ? »

Les plus cités:

- ✓ Co-construction et partage des connaissances
- ✓ Valeurs humaines et sociales

« La co-construction, c'est à mon avis indissociable des objectifs de l'agroécologie »

« Quels sont les 3 principes moteurs de votre démarche ? »

Les plus cités:

- ✓ Co-construction et partage des connaissances
- ✓ Valeurs humaines et sociales

« La co-construction, c'est à mon avis indissociable des objectifs de l'agroécologie »

Fréquemment cités:

- ✓ Gouvernance responsable
- ✓ Résilience
- ✓ Efficience

Peu cité :

- ✓ Culture et traditions alimentaires

« On arrive à faire travailler les gens tous ensemble... c'était peu commun... »

« on essaie de partager la richesse et la décision de manière très collective. »

« Quels sont les 3 principes moteurs de votre démarche ? »

Les plus cités:

- ✓ Co-construction et partage des connaissances
- ✓ Valeurs humaines et sociales

« La co-construction, c'est à mon avis indissociable des objectifs de l'agroécologie »

Fréquemment cités:

- ✓ Gouvernance responsable
- ✓ Résilience
- ✓ Efficience

« On arrive à faire travailler les gens tous ensemble... c'était peu commun... »

« on essaie de partager la richesse et la décision de manière très collective. »

Peu cité :

- ✓ Culture et traditions alimentaires

« ... qu'il n'y ait plus une démarche filière par filière, mais que l'exploitation puisse valoriser tous ces produits... Il faudrait qu'on soit dans une démarche beaucoup plus collective. »

Très peu cités :

- ✓ Diversité
- ✓ Synergies
- ✓ Economie circulaire et solidaire

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Principes de co-construction des connaissances, de valeurs sociales fortement mis en avant

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Principes de co-construction des connaissances, de valeurs sociales fortement mis en avant

➤ Consommation de produits issus de ces démarches reste limitée en parts de marché

- Problème de pouvoir d'achat, de préférences et de compréhension des consommateurs
- Mieux mettre en lisibilité ces démarches par la puissance publique

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Principes de co-construction des connaissances, de valeurs sociales fortement mis en avant

➤ Consommation de produits issus de ces démarches reste limitée en parts de marché

- Problème de pouvoir d'achat, de préférences et de compréhension des consommateurs
- Mieux mettre en lisibilité ces démarches par la puissance publique

➤ Nécessité accrue de travailler entre filières et interprofessions le cadre de l'AE

- Partage de connaissances et d'expériences, croisement des expertises entre domaines de production
- Synergies entre productions, en particulier productions animales et végétales
- Evaluer les impacts aux échelles territoriales

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Principes de co-construction des connaissances, de valeurs sociales fortement mis en avant

➤ Consommation de produits issus de ces démarches reste limitée en parts de marché

- Problème de pouvoir d'achat, de préférences et de compréhension des consommateurs
- Mieux mettre en lisibilité ces démarches par la puissance publique

➤ Nécessité accrue de travailler entre filières et interprofessions le cadre de l'AE

- Partage de connaissances et d'expériences, croisement des expertises entre domaines de production
- Synergies entre productions, en particulier productions animales et végétales
- Evaluer les impacts aux échelles territoriales

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Principes de co-construction des connaissances, de valeurs sociales fortement mis en avant

➤ Consommation de produits issus de ces démarches reste limitée en parts de marché

- Problème de pouvoir d'achat, de préférences et de compréhension des consommateurs
- Mieux mettre en lisibilité ces démarches par la puissance publique

➤ Nécessité accrue de travailler entre filières et interprofessions le cadre de l'AE

- Partage de connaissances et d'expériences, croisement des expertises entre domaines de production
- Synergies entre productions, en particulier productions animales et végétales
- Evaluer les impacts aux échelles territoriales

➤ Accompagner ces démarches dans une vision systémique de l'exploitation agricole et du territoire

- Comment le système de conseil agricole évolue et intègre le concept d'AE
- Comment les cahiers des charges intègrent des clauses favorisant une approche systémique ?
- Comment les cahiers des charges s'adaptent aux contraintes territoriales ?

➤ Conclusions

➤ AE comme un cadre d'ensemble

- Communication plus aisée sur des pratiques spécifiques que sur le terme AE lui-même
- Usage courant du terme AE au sein des institutions publiques reste récent
- Diversité des démarches comme une forme de résilience sectorielle; pas d'enfermement dans un « one best way »

➤ Principes de co-construction des connaissances, de valeurs sociales fortement mis en avant

➤ Consommation de produits issus de ces démarches reste limitée en parts de marché

- Problème de pouvoir d'achat, de préférences et de compréhension des consommateurs
- Mieux mettre en lisibilité ces démarches par la puissance publique

➤ Nécessité accrue de travailler entre filières et interprofessions le cadre de l'AE

- Partage de connaissances et d'expériences, croisement des expertises entre domaines de production
- Synergies entre productions, en particulier productions animales et végétales
- Evaluer les impacts aux échelles territoriales

➤ Accompagner ces démarches dans une vision systémique de l'exploitation agricole et du territoire

- Comment le système de conseil agricole évolue et intègre le concept d'AE
- Comment les cahiers des charges intègrent des clauses favorisant une approche systémique ?
- Comment les cahiers des charges s'adaptent aux contraintes territoriales ?

Merci pour votre attention
et à l'ensemble des personnes interrogées

